

## JARDINS ORNEMENTAUX

### ACTUALITÉS

#### JARDINS ORNEMENTAUX

##### Buis

Pyrale : diminution de l'activité

##### Pin

Processionnaire : pose des écopièges

##### Informations

Longicorne tigre : présence en Gironde

#### ESPACES RURAUX

##### Divers feuillus

Présence importante de nids de Bombyx cul brun

#### POTAGERS

##### Ail

Plantation

Larves de cétoine et hanneton

Informations

**Absence confirmée**

**PORTAIL ET SITE INTERNET JEVI  
PRO et JARDINER AUTREMENT**

Accéder au site de  
la Surveillance  
Biologique du  
Territoire en  
cliquant [ici](#)

## Buis

### • Pyrale : diminution de l'activité

#### Réseau d'observations

Régions Erdre et Gesvres, nantaise, de Derval, Pays d'Ancenis, Angers, secteur des Mauges, plateau du Segréen, Haut-Anjou, secteur lavallois, Vallée de l'Erve, Mayenne angevine, région du Lude, pays fléchois, région yonnaise, cœur du bocage vendéen et Pays de Sainte Hermine. Espaces verts, parcs et jardins d'amateurs.

#### Observations

Quelques vols étaient encore signalés fin octobre (pour les sites les plus « prenants ») mais dans la majorité des jardins, il n'y a plus de capture de papillon. Des signalements de dégâts, attestant d'une activité larvaire toujours

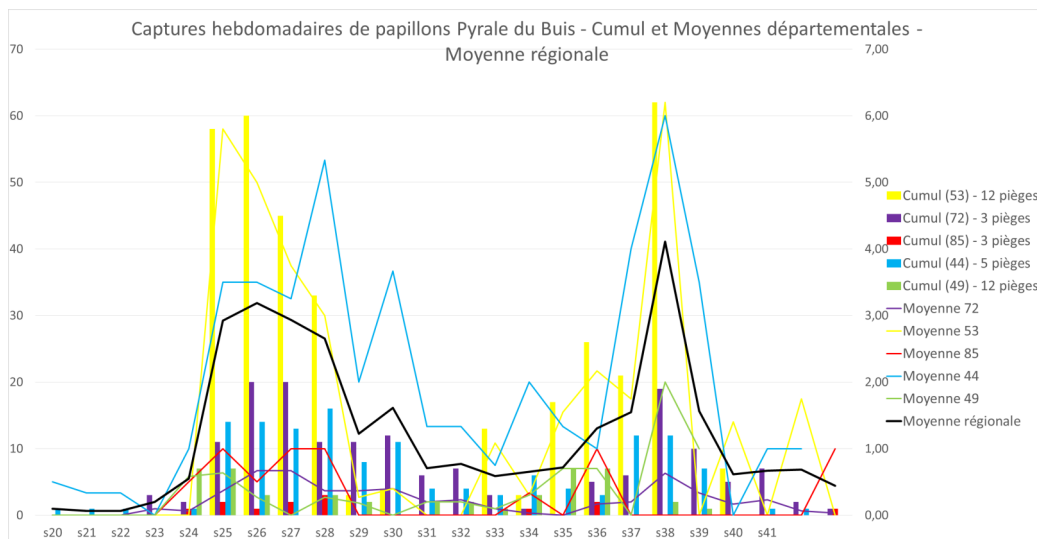
présente, ont été indiqués mais ces récentes défoliations sont faibles.

#### Analyse et gestion du risque

Vérifiez bien la présence de chenilles sur vos buis.

Les chenilles peuvent être régulées manuellement et ce type d'intervention peut suffire à contenir une faible infestation à l'échelle d'un jardin de particulier, à condition de bien contrôler également l'intérieur de la végétation (insecte lucifuge = fuit la lumière), au moins deux fois par semaine.

Enfin, un contrôle pendant l'arrêt de l'activité du ravageur à la fin de l'automne permettra de supprimer manuellement les larves hivernantes qui rentreront en diapause.



### ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv-bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

# P<sub>in</sub>

## • Processionnaire : pose des écopièges

### Réseau d'observations

Espaces verts et jardins de particuliers.

### Observations

D'un département à l'autre, les stades larvaires sont très différents en région. En Vendée, le BSV JEVI du 17 octobre vous indiquait des processions en cours. Alors qu'en Mayenne, il y a une semaine, le stade larvaire L2 pouvait encore s'observer dans des pins en région lavalloise. Autre précision : sur un même arbre, on peut distinguer plusieurs stades.

### Présentation et biologie

Dans le [BSV JEVI n°8 du 20 juin 2019](#) en page 3.

### Information - Santé

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées «miroir», que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.

### Méthodes alternatives



Selon les départements, des écopièges (pièges ceinturant le tronc et permettant de récupérer les chenilles) **peuvent encore être posés**. Il faut veiller à ajuster et remonter la hauteur de pose dans les lieux fréquentés.

L'échenillage des nids peut également être effectué, en veillant à porter une protection individuelle complète (combinaison, lunettes, masque, gants et bottes).

Les chenilles sont sensibles aux méthodes de biocontrôle. Des produits à base de *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* sont autorisés pour cet usage.

### Analyse et gestion du risque

Les interventions microbiologiques sont en cours dans la région. Un produit à base de *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Btk) est autorisé pour cet usage. Il est efficace par ingestion. Les applications sur les premiers stades larvaires sont à privilégier. Compte tenu de la durée du vol, selon les sites, il faudra peut être effectuer deux traitements. Compte tenu des stades actuels, le risque peut devenir élevé, surtout lorsque les pins et cèdres colonisés par les processionnaires se situent à proximité ou dans des jardins privés, parcs, espaces publics, etc. Il faut être vigilant avec les populations à risque (enfants, personnes âgées) et les animaux. Dès maintenant, il est encore possible de protéger les zones à risque !



# I

## Informations

### • Longicorne tigre : présence en Gironde

Source : Fiche d'information phytosanitaire diffusée par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et disponible [ici](#).

*Xylotrechus chinensis* ou longicorne tigre, est un coléoptère cérambycidae originaire d'Asie (Chine, Corée, Japon). En Europe, des foyers sont présents en Grèce (2017) et en Espagne (2013 et 2018). Il a été signalé pour la première fois en France en 2018, sur le territoire des communes de Sète (Hérault) et du Bouscat (Gironde). **Deux nouveaux signalements sur mûriers platanes, en octobre 2019**, font état de sa présence sur le territoire des communes de Bègles et de Gradignan également **en Gironde**. L'activité des larves dans le bois altère la circulation de la sève provoquant un dessèchement progressif de l'arbre voire sa mort. Les arbres ou branches atteints sont également plus sensibles à la casse lors d'épisodes venteux ce qui peut représenter un danger dans les parcs, jardins et allées fréquentés par le public.

Informations et photos nécessaires à sa reconnaissance sur la fiche d'information phytosanitaire (lien ci-dessus ou en cliquant sur la vignette ci-contre).

En cas de suspicion ou d'observation directe, vous êtes invités à remonter le signalement à la DRAAF Pays de la Loire.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
FICHE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE

**XYLOTRECHUS CHINENSIS** ou longicorne tigre  
UNE NOUVELLE ESPÈCE INVASIVE  
ÉLÉMENTS DE RECONNAISSANCE ET SYMPTÔMES

**Origine et répartition de *Xylotrechus chinensis***

*Xylotrechus chinensis* ou longicorne tigre, est un coléoptère cérambycidae originaire d'Asie (Chine, Corée, Japon). En Europe, des foyers sont présents en Grèce (2017) et en Espagne (2013 et 2018). Il a été signalé pour la première fois en France en 2018, sur le territoire des communes de Sète (Hérault) et du Bouscat (Gironde). Deux nouveaux signalements sur mûriers platanes, en octobre 2019, font état de sa présence sur le territoire des communes de Bègles et de Gradignan également en Gironde.

**Description de *Xylotrechus chinensis***

Comme tous les coléoptères, les adultes de *Xylotrechus chinensis* possèdent des élytres durs qui recouvrent une paire d'ailes. Les adultes sont ornés de zébrures noires, noires et jaunes rappelant celles des frelons. Leur taille est comprise entre 15 et 25 mm. Les larves sont des vers blancs qui forment leur galée dans l'écorce des arbres atteints.

Photographie 1 : *Xylotrechus chinensis* adulte photographié à Sète (Crédit photographique Lionel Villadeau - EEPurpan)

Photographie 2 : *Xylotrechus chinensis* - état larvaire extrait de sa galée (Crédit photographique Vincent Sarto - ICTA, Ex-pagat)

**Essences hôtes**

Les espèces de mûriers (*Morus spp.*) dont le mûrier platane (*Morus australis*) sont ses hôtes préférentiels. Suivant la littérature, les pommiers (*Malus spp.*), poiriers (*Pyrus spp.*) et la vigne (*Vitis vinifera*) seraient également des hôtes potentiels.

**Les symptômes**

Les adultes émergent de mai à juillet. Leurs trous de sortie sont visibles sur les troncs et branches pinnopiles de l'arbre. Ces trous de sortie sont parfaitement circulaires et d'un diamètre d'ouverture 5 à 6 mm (cf photo ci-dessous). Des aspects de scories ou des coulees de sève peuvent également être visibles lors du développement des larves dans le bois. Les larves passent l'hiver à l'abri dans le bois. Elles poursuivent leur développement au printemps.

## POTAGERS

# Ail

### • Plantation

#### Informations

Lors de la mise en place de cette culture, il convient de planter l'ail dans un sol ressuyé (être bien attentif, compte tenu des précipitations reçues dernièrement) et hors gel (risque écarté actuellement) pour éviter le développement de maladies.

Choisir des caïeux sains et respecter une distance de 15 centimètres lors de la plantation.

Il n'est pas nécessaire d'effectuer des apports (ex : fumier) car cela favoriserait les pourritures.

Une rotation de cinq ans permet de prévenir le risque de réapparition de certaines maladies (rouille, pourriture blanche). L'échalote et l'oignon sont également des cultures sensibles.

Il faut également porter son attention sur les variétés et choisir celles qui sont tolérantes.

# Larves de cétoine et hanneton

## • Informations

C'est lors de la plantation de salades dans son potager qu'une observatrice a découvert des larves de cétoine... Ne sachant si elles étaient néfastes ou bénéfiques, un petit point dans ce BSV JEVI paraissait important.

En effet, l'adulte est un joli scarabée aux beaux reflets verts métallisés, il pollinise les fleurs. A l'état de larve, à l'inverse du hanneton se nourrissant de racines de plantes vivantes, la cétoine dorée se nourrit des végétaux morts. Il vaut mieux la déplacer dans le compost, car c'est là que tout son activité sera appréciée des jardiniers ! Elle participera activement au recyclage des déchets organiques, accélérant la transformation de la matière et la rendant plus homogène.

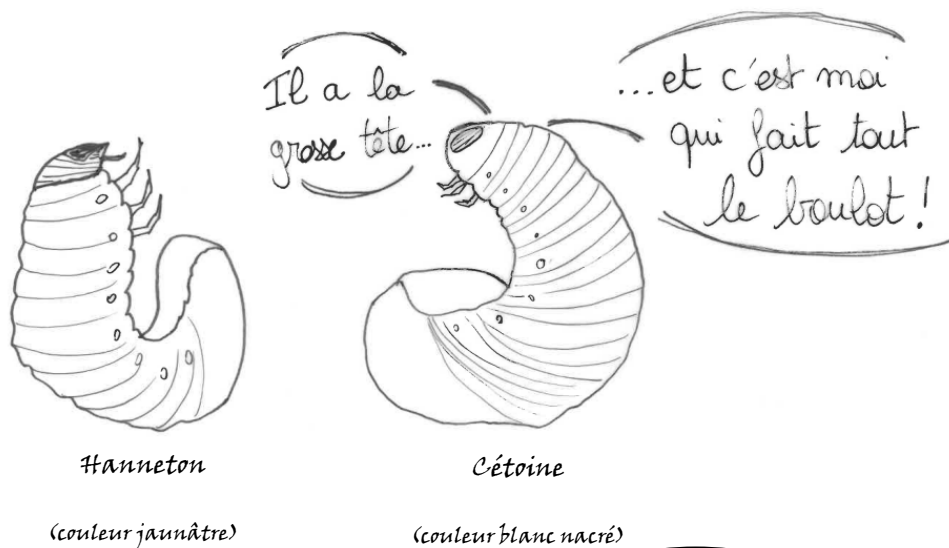
Enfin, comment les distinguer ? La larve de hanneton a une grosse tête et un petit derrière, alors que pour la cétoine dorée, là aussi c'est l'inverse !



© BELANGE - Potager d'amateur

Larve de cétoine

« Petite » tête - Pattes avant (discrètes) - « Gros » derrière



## ABSENCE CONFIRMÉE

| Culture | Bioagresseur               | Site d'observation                                      |
|---------|----------------------------|---------------------------------------------------------|
| Chou    | Piéride                    | Région Erdre et Gesvres                                 |
| Poireau | Teigne (piège - phéromone) | Région Erdre et Gesvres, région d'Angers, Pays fléchois |
|         | Mineuse                    |                                                         |

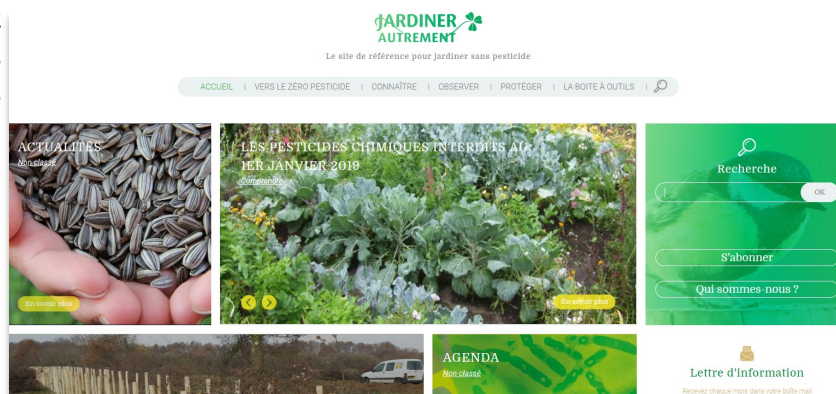
# Portail ECOPHYTO JEVI PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant [www.ecophyto-pro.fr](http://www.ecophyto-pro.fr)



## Site internet : Jardinier Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **Jardiniers amateurs** et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant [www.jardinier-autrement.fr/](http://www.jardinier-autrement.fr/).



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019  
PAYS DE LA LOIRE



**Rédacteur :** Francine GASTINEL – POLLENIZ - bsv.jevi@polleniz.fr

**Directeur de publication :** Claude Cochonneau - président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire.

**Groupe technique restreint :** POLLENIZ - CRAPL - DRAAF Pays de la Loire - Jardinier amateur.



**Observateurs :** POLLENIZ, les jardins de William CHRISTIE, espaces verts et en charge de l'entretien des espaces naturels des collectivités de ANGERS, CHEMILLÉ EN ANJOU, LAVAL, MAYENNE, SAINT BERTHEVIN, SAINT HILAIRE DE RIEZ, TALMONT SAINT HILAIRE, Les Coëvrans, Office Nationale des Forêts, jardiniers amateurs.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.*